

**PROVINCE DE QUÉBEC,
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ D'ACTON**

Aux contribuables des municipalités constituantes de la MRC d'Acton.

AVIS PUBLIC

Est par les présentes donné par le soussigné que les membres du conseil de la Municipalité régionale de comté d'Acton ont, lors de leur séance ordinaire tenue **mercredi le 10 octobre 2018 à 19h30**, adopté un règlement intitulé « **Règlement sur la gestion contractuelle** ».

Ce règlement porte le numéro 2018-03. Il peut en être pris communication aux bureaux des municipalités concernées de même qu'à ceux de la MRC d'Acton.

Donné à Acton Vale, ce jeudi onzième (11^e) jour du mois d'octobre 2018.

Le directeur général adjoint et secrétaire-trésorier adjoint,



Serge Dupont